

PLAN *de* CONSERVATION

des milieux naturels
de Saint-Hippolyte

Portrait du territoire

Le territoire qu'on souhaite
protéger



Superficie
132,7 km²
(13 270 hectares)



Couvert forestier
69,9 % du territoire
(92,76 km² ou 9276 ha)



Milieux humides
9 % du territoire



Lacs
63



Cours d'eau
Plus de 250 km



Statut précaire
11 espèces



Habitats fauniques
5



**Territoire en aire
protégée**
6 %



**Territoire en
conservation volontaire**
2 %



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE



Faits saillants

Des milieux naturels vastes et en bon état!

Un territoire primordial pour assurer le déplacement des animaux à l'échelle régionale!

Une démarche qui a impliqué de nombreux partenaires et les citoyens et citoyennes!

Une protection de 30 % des milieux naturels d'ici 2033!

Un projet structurant pour la conservation des milieux naturels et l'aménagement du territoire!

Vision

Ce que l'on vise à atteindre dans 10 ans

En 2033, les écosystèmes terrestres, humides et hydriques qui font la beauté naturelle de Saint-Hippolyte sont préservés grâce aux efforts de conservation et d'adaptation face aux changements climatiques. Tous les usages, dont le développement, sont encadrés de manière à conserver nos milieux naturels pour assurer l'accès à la nature et la préservation de la biodiversité. Notre détermination a inspiré les collectivités environnantes, qui se joignent au mouvement régional visant la protection, la restauration et la connectivité des milieux naturels. La population de Saint-Hippolyte est engagée dans des projets rassembleurs afin de préserver notre patrimoine naturel, dans l'immédiat et pour les générations futures.

Mots-clés de la vision: Efforts de conservation/Usages encadrés/Accès à la nature/Préservation de la biodiversité/Inspiration/Population engagée/Projet rassembleur

Cibles

Ce qui nous tient à cœur de protéger

- **Milieux forestiers:** tous les boisés publics et privés.
- **Milieux humides:** Ensemble des étendues de terres saturées d'eau ou inondées pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la végétation qui y pousse (marécages, marais, tourbières, étangs, prairies humides, eaux peu profondes).
- **Milieux hydriques:** Ensemble des cours d'eau (rivières, ruisseaux permanents et intermittents), des lacs, des zones de recharge et des aquifères.
- **Habitats riverains:** Ensemble des rives des cours d'eau, des lacs et des milieux humides.
- **Accès à la nature pour les citoyens et citoyennes:** L'accès à la nature en milieu terrestre ou aquatique.

Pressions

Les problèmes auxquels la nature doit faire face



Développement résidentiel et commercial



Mines, carrières et sablières



Corridors de transport et de services
(routes et emprises d'Hydro-Québec)



Activités récréatives
à fort impact sur la nature



Dégradation et artificialisation des rives

Stratégies

Les moyens pour y faire face

9 stratégies

- Assurer un accès à la nature qui respecte la biodiversité et la conservation des milieux naturels
- Renforcer les mesures réglementaires pour les bandes riveraines
- Sensibiliser et informer les riverains et usagers des lacs sur l'importance des bandes riveraines
- Limiter l'étalement urbain
- Acquérir des connaissances supplémentaires pour assurer la protection des milieux naturels
- Limiter la fragmentation des milieux naturels
- Assurer la cohérence du plan de conservation, tant sur le plan local et régional que provincial
- Encourager la conservation volontaire sur le territoire
- Protéger des superficies de milieux naturels

Objectifs

Les résultats qu'on souhaite atteindre

19 objectifs, dont:

- D'ici 2033, un accès à la nature de proximité est assuré à la population de Saint-Hippolyte pour la pratique d'activités extensives.
- D'ici 2033, des mesures sont mises en place pour réduire les barrières au déplacement de la faune sur le territoire.
- D'ici 2033, la Municipalité fait des démarches auprès des municipalités voisines et des instances provinciales et régionales pour assurer la cohérence du plan de conservation, tant sur le plan local et régional que provincial.
- D'ici 2033, le couvert végétal en bandes riveraines caractérisées des lacs s'est amélioré de 20 %.
- D'ici 2033, 50 % de la population est éduquée sur les bonnes pratiques pour la réalisation d'activités en milieux naturels.
- D'ici 2033, 30 % du territoire est protégé légalement.



37 actions, dont:

- **Développer un code d'éthique** sur les

bonnes pratiques dans les milieux naturels et le partager pour sensibiliser la population (action à court terme)

- **Mettre en place un programme de caractérisation** des bandes riveraines sur les trois principaux lacs: de l'Achigan, Connelly, Écho (action à court terme)
- **Réaliser une étude** portant sur les stratégies d'écofiscalité et

les incitatifs à la conservation (action à court terme)

- **Sensibiliser les promoteurs** à la mise en place de passages fauniques sur les nouvelles rues développées (action à court terme)
- **Créer une politique de soutien** aux organismes de conservation (action à court terme)
- **Suivre la qualité de l'eau** de tous les lacs habités sur le

territoire (action phare)

- **Créer un fonds municipal** pour l'acquisition de terrains à des fins de conservation (action phare)
- **Créer des sentiers d'interprétation** et d'éducation à la conservation dans le parc Roger-Cabana (action à long terme)

37
actions

